



Coupe AMV Ermont 10 et 11 Juin 2017



DÉROULEMENT ET RÈGLEMENT ADMINISTRATIF

Complexe Sportif GASTON REBUFFAT

Allée Jean de Florette

95120 ERMONT

Marc RAUX
Responsable de la compétition
+336 8612 9533
rauxm@yahoo.fr / www.ame95.fr

Déroulement de la Coupe d'Ermont 10 et 11 Juin 2017

SAMEDI 10 JUIN 2017

13h00 Accueil des compétiteurs, compétitrices, juges et arbitres
Vérification des dossiers

Attention : *Dans le cadre de la disposition Vigipirate une fouille des sacs du public et des compétiteurs-compétitrices sera effectuée.*

13h30 Salut général

13h45 Epreuves techniques Enfants et Adultes

18h30 Fin des épreuves techniques

DIMANCHE 11 JUIN 2017

8h00 Accueil des compétiteurs, compétitrices, des juges et des arbitres
Vérification des dossiers

Attention : *Dans le cadre de la disposition Vigipirate une fouille des sacs du public et des compétiteurs-compétitrices sera effectuée.*

8h45 Salut général

9h00 Début épreuve combat Adultes

11h00 Début épreuve combat Enfants

12h30 Pause repas (**sous réserve**)

13h00 Reprise épreuves combat

17h30 Résultats du challenge des clubs, seront récompensés :
les trois premiers clubs

Le club organisateur Arts Martiaux Ermontois ne participe pas au challenge des clubs

Résultats combiné technique et combat, seront récompensés :

Meilleur Compétiteur-Compétitrice Enfant

Meilleur Compétiteur-Compétitrice Adulte

Le déroulement de la compétition reste provisoire, en fonction du nombre des participants inscrits et présents.

L'organisateur se réserve le droit de le modifier afin de préserver le bon déroulement de la compétition.

Règlement administratif

Impératif : La compétition est ouverte uniquement aux clubs affiliés à la F.F.KARATÉ et Disciplines Associées pratiquants les Arts Martiaux Vietnamiens.

Pour la compétition, le club devra adresser le Samedi 03 Juin 2017 au plus tard à l'adresse suivante :

ame95@free.fr

- La liste des compétiteurs-compétitrices de chaque catégorie dans chaque épreuve (*utiliser uniquement le fichier d'inscription joint*)
- Il est obligatoire et impératif d'indiquer ***LE POIDS REEL*** au moment de l'inscription des compétiteurs-compétitrices inscrits à l'épreuve combat (*utiliser uniquement le fichier d'inscription joint*)
- Le club organisateur *n'est pas responsable des poids erroné à l'inscription*, en cas de litige une pesée sera effectuée avant d'ouvrir la catégorie.
- La liste des juges et arbitres (*utiliser uniquement le fichier d'inscription joint*) *si le nombre le permet chaque juge et arbitre peut être compétiteur et coach.*
- Un chèque à l'ordre de l'association A.M.E d'un montant correspondant aux frais d'inscription (*soit 4€ par compétiteur-compétitrice*) un justificatif de paiement sera fourni sur demande le jour de la compétition.

Si lors de l'ouverture du fichier le message suivant apparaît :
« Les macros sont désactivées parce que le niveau de sécurité est.... »
Pour modifier le niveau de sécurité, cliquez sur 'Outil'

Puis sur "Macro"

Puis sur "Sécurité"

Sélectionnez "Niveau de sécurité moyen..."

Fermer le fichier puis l'ouvrir à nouveau et lorsque la fenêtre Security Warning apparaît cliquez sur
"Activer les macros"

Les macros contenues dans ce fichier sont sans aucun risque pour votre ordinateur

Par respect de l'organisation et du bon déroulement de la compétition et sans exception, aucune inscription ne sera prise au-delà de cette date.

Attention le nombre de compétiteurs est limité, le responsable de l'organisation se réserve le droit de refuser toute inscription si le nombre maximum de compétiteurs- compétitrices est atteint (200 participants)

Seront pris en compte uniquement les inscriptions retournées avec le fichier joint.

Adresse courrier Arts Martiaux Ermontois :

Madame Annick RIVET
5 Allée du Clos Gillet
95120 ERMONT
+336 7803 9990
www.ame95.fr

Responsable de la compétition :

Marc RAUX
+336 8212 9533
rauxm@yahoo.fr

Important :

Le responsable du club doit avoir en sa possession le jour de la compétition

- Les licences 2016-2017 ou les passeports sportifs à jour avec le tampon de son comité départemental ou de sa ligue d'appartenance.
- Les autorisations parentales obligatoires pour les mineurs (*utiliser uniquement le document joint*)
- Les certificats médicaux pour la saison 2016-2017 " *précisant la non contre-indication à la pratique et à la compétition des Arts Martiaux Vietnamiens ou Sport de Combat "*
- Les formulaires de déclaration d'accident
- Une pièce justifiant l'identité du compétiteur-compétitrice peut-être réclamée

Nota : Tous les compétiteurs-compétitrices doivent se présenter avec une tenue correcte sous peine d'exclusion de la compétition.

Un manque d'hygiène, une blessure visible ou cachée entraînant un risque pour les compétiteurs-compétitrices est sanctionnée par une interdiction à la compétition.

Chaque club ou école a la possibilité d'amener son drapeau, fanion ou emblème, et c'est avec grand plaisir qu'ils seront accrochés pendant la compétition.

Attention : **Dans le cadre de la disposition Vigipirate une fouille des sacs du public et des compétiteurs-compétitrices sera effectuée.**

Marc